

Les élèves du premier degré : 930 classes supplémentaires à la rentrée 2014

À la rentrée 2014, les écoles publiques et privées accueillent 34 000 élèves de plus dans l'enseignement élémentaire (soit + 0,8 %), pour des raisons démographiques, mais 6 000 élèves de moins dans l'enseignement préélémentaire (- 0,2 %). Au total, 6 788 600 élèves sont scolarisés dans le premier degré.

Après un léger redressement en 2013, le taux de scolarisation des enfants de deux ans diminue très légèrement malgré une petite progression dans les zones de l'éducation prioritaire.

Dans l'élémentaire, les taux de redoublement, en nette baisse en 2013, augmentent de nouveau.

Le nombre de classes augmente de 930 en dépit de la baisse du nombre d'écoles.

La scolarisation dans des classes multiniveaux reste la règle pour les trois quarts des élèves en milieu rural.

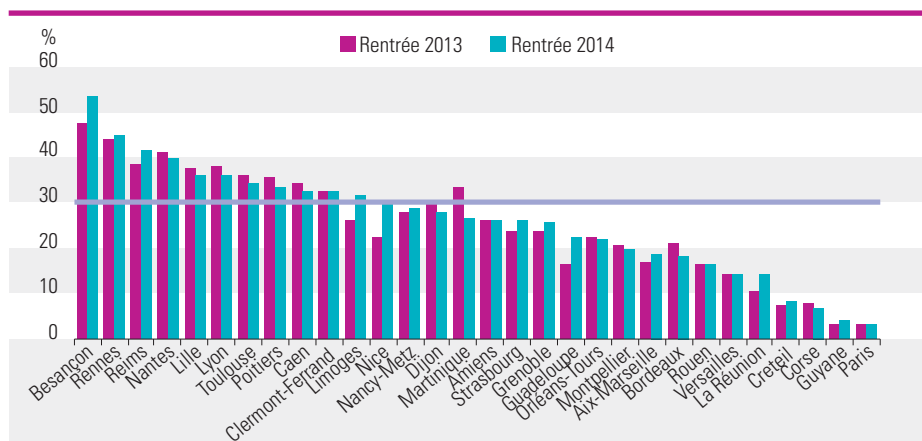
Sarah Abdouni, DEPP-B1

Le nombre d'élèves scolarisés à la rentrée 2014 dans les écoles publiques et privées est en hausse de 28 000 (+ 0,4 %) par rapport à la rentrée 2013. Il augmente faiblement dans le secteur public (+ 0,3 %) et plus fortement dans le secteur privé (+ 1,1 %).

Avec 2 574 900 enfants, le nombre d'élèves dans l'enseignement préélémentaire diminue de 0,2 % (contre + 0,9 % en 2013). Cette baisse est due, en dehors d'une démographie peu favorable, à la légère régression du taux de

scolarisation à deux ans. Toutefois, le taux de scolarisation des enfants de deux ans en éducation prioritaire progresse légèrement entre 2013 et 2014 (FIGURE 1). La baisse des effectifs dans le préélémentaire est compensée par une augmentation de 0,8 % (après + 0,4 % en 2013) dans l'enseignement élémentaire, qui accueille 4 165 700 élèves. Les effectifs d'élèves en classe pour l'inclusion scolaire (CLIS) augmentent de 1,7 % à la rentrée 2014 pour atteindre 48 000 élèves.

1 – Taux de scolarisation des enfants de deux ans en éducation prioritaire en 2013 et 2014



Directrice de la publication : Catherine Moisan
Secrétaire de rédaction : Marc Saillard
Maquettiste : Frédéric Voiret
Impression : DEPP/DVE
ISSN 1286-9392
Département de la valorisation et de l'édition
61-65, rue Dutot – 75732 Paris Cedex 15

2 – Répartition des effectifs du préélémentaire par âge et de l'élémentaire par niveau aux rentrées 2013 et 2014

Âge et niveau	Secteur public				Secteur privé				Total			
	2013-2014	2014-2015	Évolution		2013-2014	2014-2015	Évolution		2013-2014	2014-2015	Évolution	
			En effectif	En %			En effectif	En %			En effectif	En %
2 ans	75 129	74 285	- 844	- 1,1	22 027	22 114	87	0,4	97 156	96 399	- 757	- 0,8
3 ans	723 659	709 159	- 14 500	- 2,0	95 097	95 494	397	0,4	818 756	804 653	- 14 103	- 1,7
4 ans	728 934	738 634	9 700	1,3	96 926	98 473	1 547	1,6	825 860	837 107	11 247	1,4
5 ans et plus	739 423	736 403	- 3 020	- 0,4	99 668	100 372	704	0,7	839 091	836 775	- 2 316	- 0,3
Total préélémentaire	2 267 145	2 258 481	- 8 664	- 0,4	313 718	316 453	2 735	0,9	2 580 863	2 574 934	- 5 929	- 0,2
CP	733 575	742 545	8 970	1,2	111 430	114 315	2 885	2,6	845 005	856 860	11 855	1,4
CE1	739 840	730 790	- 9 050	- 1,2	115 906	114 961	- 945	- 0,8	855 746	845 751	- 9 995	- 1,2
CE2	706 478	720 040	13 562	1,9	115 556	118 705	3 149	2,7	822 034	838 745	16 711	2,0
CM1	689 170	697 784	8 614	1,2	117 261	119 037	1 776	1,5	806 431	816 821	10 390	1,3
CM2	682 999	686 486	3 487	0,5	120 389	121 013	624	0,5	803 388	807 499	4 111	0,5
Total élémentaire	3 552 062	3 577 645	25 583	0,7	580 542	588 031	7 489	1,3	4 132 604	4 165 676	33 072	0,8
CLIS	44 014	44 771	757	1,7	3 163	3 199	36	1,1	47 177	47 970	793	1,7
Total	5 863 221	5 880 897	17 676	0,3	897 423	907 683	10 260	1,1	6 760 644	6 788 580	27 936	0,4
Part dans le 1 ^{er} degré	86,7 %	86,6 %			13,3 %	13,4 %						

Champ : France métropolitaine + DOM (y compris Mayotte).

Source : MENESR-DEPP, enquête dans les écoles publiques et privées de l'enseignement préélémentaire et élémentaire - 2013-2014 et 2014-2015.

La part de l'enseignement privé est restée pratiquement stable à la rentrée 2014 : 13,4 % des élèves y sont scolarisés, soit 907 700 élèves (FIGURE 2).

Un nombre d'enfants de deux ans en légère progression en éducation prioritaire

Le taux de scolarisation des enfants de deux ans reste stable à la rentrée 2014 à 11,7 %, contre 11,8 % à la rentrée 2013, mais leur nombre est en légère baisse avec 96 400 élèves en 2014. Les effectifs ont diminué dans le public (- 1,1 %) et augmenté faiblement dans le privé (+ 0,4 %).

Dans les zones d'éducation prioritaire, le taux de scolarisation à deux ans a légèrement augmenté et atteint 20,6 % (+ 0,2 point). L'objectif de la Loi pour la refondation de l'école est de scolariser 30 % des enfants de moins de trois ans dans ces zones. Douze académies dépassent ce taux, dont Besançon, Rennes, Reims et Nantes. À l'opposé, quatre académies ont un taux encore inférieur à 10 %, mais en légère progression à Créteil (+ 0,1 point et un taux de 8 %).

Les évolutions des effectifs du préélémentaire s'expliquent, pour les trois ans et plus, essentiellement par la différence de taille des générations. En effet, la génération 2011, qui accède à

la maternelle à trois ans en 2014, est moins nombreuse que la génération 2008, qui entre dans l'enseignement élémentaire. De plus, le taux de scolarisation des enfants de trois ans diminue à la rentrée 2014. Les enfants de quatre ans sont plus nombreux qu'en 2013, car leur génération, née en 2010, est plus nombreuse que celle de 2009 qui avait le même âge à la rentrée 2013 (FIGURE 1).

Légère hausse des taux de redoublement, notamment en début de scolarité

À la rentrée 2014, 4 165 700 élèves sont dans l'enseignement élémentaire, soit 33 100 élèves de plus qu'en 2013. Le secteur public rassemble 86 % des élèves, soit une part un peu plus faible que dans l'enseignement préélémentaire. L'évolution des effectifs entre les rentrées 2013 et 2014 s'explique par un effet démographique positif : la génération née en 2008, entrant en élémentaire, est plus nombreuse que celle sortant vers le collège (2003).

Les taux de redoublement en élémentaire dans l'enseignement public, qui avaient marqué une nette baisse en 2013, sont en hausse en 2014, hormis en CM2 où le taux est stable. Ceux du CP et du CE1 atteignent respectivement 3,1 % et 3,4 % (FIGURE 3). La hausse la plus marquée concerne le CE2, dont le taux

3 – Évolution du taux de redoublement dans le secteur public (%)

		France métropolitaine		France métro. + DOM
		DOM ¹		
2012-2013	CP	3,4	4,4	3,4
	CE1	4,1	7,2	4,2
	CE2	1,7	1,5	1,6
	CM1	1,1	1,0	1,1
	CM2	1,3	1,8	1,3
2013-2014	CP	2,9	3,6	2,9
	CE1	3,1	5,9	3,2
	CE2	1,2	1,2	1,2
	CM1	0,8	0,8	0,8
2014-2015	CM2	1,0	1,7	1,0
	CP	3,0	3,9	3,1
	CE1	3,3	6,3	3,4
	CE2	1,5	1,8	1,5
	CM1	0,9	0,9	0,9
	CM2	1,0	1,7	1,0

1. En 2012 et 2013, le taux de couverture de la Base élèves 1^{er} degré (BE1D) à Mayotte n'est pas suffisant pour calculer des taux de redoublement.

Champ : France métropolitaine + DOM (hors Mayotte).

Source : MENESR-DEPP, remontées des données individuelles anonymisées du premier degré aux dates d'observation des 15/10/2012, 15/10/2013 et 15/10/2014.

atteint 1,5 % en 2014 après être descendu à 1,2 % en 2013. Outre-mer hors Mayotte, les taux de redoublement en 2014 restent plus élevés qu'en métropole, excepté en CE2 et CM1 où les maintiens sont proches des taux nationaux. Comme en métropole, c'est au niveau du CE1 que le taux de redoublement est le plus élevé.

Les taux de retard en 2014 continuent à baisser en raison de la diminution des taux de redoublement en 2013, en particulier à partir du CE2 où 7,2 % des élèves entrent dans ce niveau avec au moins un an de retard, soit 1,1 point de moins qu'en 2013 (FIGURE 4). En 2015, les taux de retard risquent d'augmenter légèrement du fait de la hausse des redoublements en 2014.

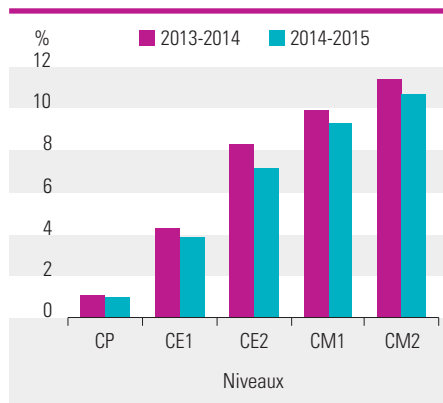
Les filles sont moins en retard que les garçons, et l'écart augmente avec le niveau. Ainsi, la différence des taux de retard entre filles et garçons est de 0,5 point en CP et de 2,5 points en CM2. Sept départements, aux caractéristiques très différentes, ont les taux d'élèves en retard à l'entrée au CE2 les plus bas (moins de 5 %). À l'opposé, seize départements ont un taux de retard en CE2 de 9 % ou plus (FIGURE 5).

Les effectifs augmentent fortement en Île-de-France et en Rhône-Alpes, et diminuent dans trois des cinq DOM

La hausse dans le premier degré (+ 29 900) en France métropolitaine est le solde de 18 académies dont les effectifs augmentent (+ 34 400 élèves) et de 8 académies où ils diminuent (- 4 500). Les académies de Créteil, Versailles et Lyon absorbent près de la moitié de la hausse des effectifs tandis que les académies de Caen, Dijon, Rennes et Paris concentrent la quasi-totalité de la baisse.

Les effectifs d'élèves scolarisés dans les DOM baissent globalement de 1 900 élèves malgré leur augmentation à Mayotte (+ 0,2 %) et en Guyane (+ 0,9 %). Les effectifs augmentent dans le public et le privé dans douze académies, en particulier dans l'académie de Versailles (7 500 dont 5 700 dans le secteur public) et de Lyon (4 400 dont 3 300 dans le public). La hausse est supérieure à 2 700 élèves dans les académies d'Aix-Marseille et de Montpellier. Le nombre d'élèves augmente également fortement dans l'académie de Créteil (+ 5 200 élèves) malgré une baisse dans le privé (- 700 élèves). Les effectifs baissent dans les deux secteurs dans les académies de Rennes et de Guadeloupe. Cette dernière enregistre une des plus fortes baisses

4 – Taux de retard à l'entrée d'un niveau dans le secteur public aux rentrées 2013 et 2014



Champ : France métropolitaine + DOM (hors Mayotte).

Source : MENESR-DEPP, remontées des données individuelles anonymisées du premier degré dans le secteur public aux dates d'observation du 15/10/2013 et du 15/10/2014.

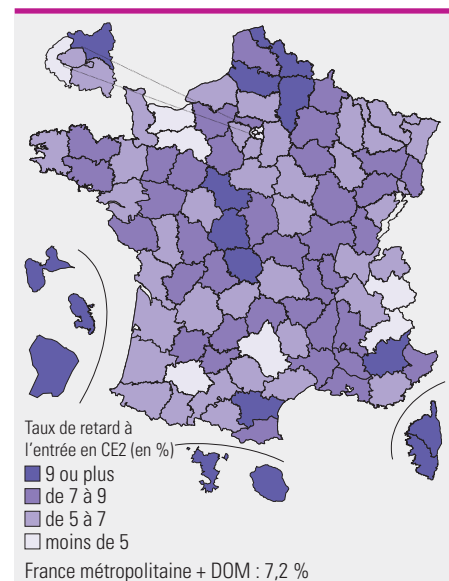
avec les académies de Caen (- 1000) et de la Martinique (- 1 300).

Les effectifs de l'académie de Lille sont en hausse en raison d'une augmentation des effectifs dans l'enseignement privé, qui compense la baisse observée dans l'enseignement public. C'est aussi le cas dans une moindre mesure dans les académies de Rouen, d'Amiens et de Reims.

Moins d'écoles mais plus de classes à la rentrée 2014

Le nombre d'écoles continue de diminuer : de 52 900 en 2012, et 52 600 en 2013, il atteint 52 220 à la rentrée 2014 (46 960 publiques et 5 260 privées). Cette année, la diminution de 350 écoles par rapport à 2013 concerne les écoles publiques (- 0,7 %) et privées (- 0,8 %) (FIGURE 6). En revanche, le nombre de classes augmente en 2014 (+ 930 classes)

5 – Taux de retard à l'entrée en CE2 à la rentrée 2014



Source : MENESR-DEPP, remontées des données individuelles anonymisées du premier degré à la date d'observation du 15/10/2014

et concerne autant les écoles publiques que privées (+ 0,3 %). Le nombre de classes par école augmente donc légèrement, passant de 5,4 classes par école en 2013 à 5,5 en 2014.

Entre 2013 et 2014, la baisse du nombre d'écoles concerne tout autant les écoles maternelles que les écoles élémentaires (environ 700). En revanche, le nombre d'écoles primaires est en hausse (+ 400). Le nombre moyen d'élèves par classe est stable dans le secteur public (23,7 élèves par classe en 2013 et 2014) mais augmente légèrement dans le secteur privé : de 24,2 en 2013 à 24,4 en 2014. Dans les écoles maternelles et élémentaires du secteur public, les classes sont plus chargées (respectivement 25,1 et 23,8 élèves en moyenne) que dans le secteur privé (21,2 et 22,9 élèves

6 – Nombre de classes et d'écoles selon leur nature aux rentrées 2013 et 2014

		Maternelles		Élémentaires		Primaires		Total	
		Classes	Écoles	Classes	Écoles	Classes	Écoles	Classes	Écoles
2013-2014	Public	63 439	15 216	111 312	17 772	72 500	14 318	247 251	47 306
	Privé	425	127	1 531	301	35 161	4 843	37 117	5 271
	Total	63 864	15 343	112 843	18 073	107 661	19 161	284 368	52 577
2014-2015	Public	63 266	15 079	109 819	17 238	75 003	14 645	248 088	46 962
	Privé	410	137	1 151	244	35 652	4 882	37 213	5 263
	Total	63 676	15 216	110 970	17 482	110 655	19 527	285 301	52 225

Champ : France métropolitaine + DOM (y compris Mayotte).

Source : MENESR DEPP, enquête dans les écoles publiques et privées de l'enseignement préélémentaire et élémentaire - 2013-2014 et 2014-2015.

en moyenne). À l'inverse, les classes dans les écoles primaires publiques comptent moins d'élèves en moyenne (23,2 élèves par classe contre 24,6 dans les écoles privées).

Près de la moitié des élèves scolarisés dans une classe multiniveaux

47,3 % des élèves du secteur public sont scolarisés dans une classe multiniveaux, en particulier dans l'enseignement préélémentaire où deux élèves sur trois sont scolarisés dans ce type de classe (FIGURE 7). Dans l'enseignement élémentaire, deux élèves sur cinq sont dans une classe à plusieurs niveaux. Les classes comptant à la fois des élèves de préélémentaire et d'élémentaire sont peu répandues : moins de 3 % des élèves y sont scolarisés.

Dans les départements d'outre-mer, du fait de la taille des écoles, les classes multiniveaux sont nettement moins répandues : seulement un quart des élèves y est scolarisé.

Les trois quarts des élèves vivant en zone rurale sont dans des classes multiniveaux. Dans l'enseignement préélémentaire, plus de 8 élèves sur 10 y sont scolarisés. Dans les zones urbaines, la majorité des élèves d'élémentaire sont dans une classe à niveau unique.

Dans le cas des classes multiniveaux, la forme de classe la plus répandue est la classe à double niveau : plus de 85 % des élèves y sont scolarisés. En préélémentaire, les élèves sont regroupés en classe de moyenne et grande section ainsi qu'en classe de petite et moyenne

7 – Part des élèves dans une classe multiniveaux ou une classe à niveau unique dans le secteur public à la rentrée 2014 (%)

Type de classe	France métropolitaine		DOM		France métr. + DOM		
	Unique	Multiniveaux	Unique	Multiniveaux	Unique	Multiniveaux	
Rural	Préélémentaire	17,0	83,0	46,4	53,6	17,2	82,8
	Élémentaire	30,5	69,5	71,1	28,9	30,9	69,1
	Total	25,4	74,6	62,3	37,7	25,8	74,2
Urbain	Préélémentaire	43,0	57,0	64,1	35,9	44,2	55,8
	Élémentaire	71,8	28,2	83,0	17,0	72,5	27,5
	Total	60,4	39,6	76,2	23,8	61,4	38,6
Ensemble	Préélémentaire	36,6	63,4	63,3	36,7	37,8	62,2
	Élémentaire	61,0	39,0	82,4	17,6	62,1	37,9
	Total	51,6	48,4	75,5	24,5	52,7	47,3

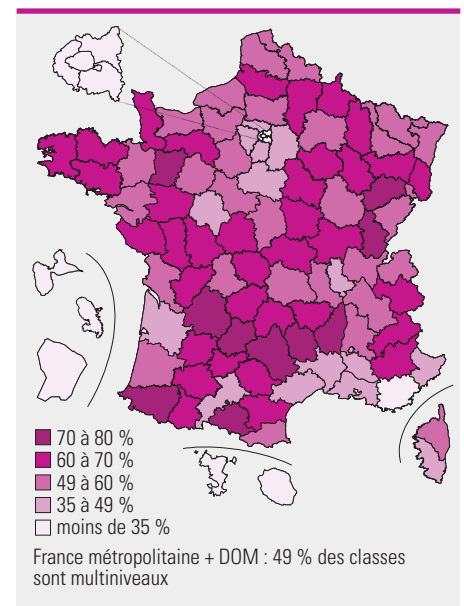
Champ : France métropolitaine + DOM (y compris Mayotte).

Source : MENESR-DEPP, remontées des données individuelles anonymisées du premier degré à la date d'observation du 15/10/2014.

section. Dans l'enseignement élémentaire, les plus répandues sont celles regroupant les élèves de CM1 et CM2 et celles accueillant des élèves de CE1 et CE2. Les classes à triple niveau sont plus présentes dans l'enseignement préélémentaire.

Les classes à niveaux multiples sont moins nombreuses en région parisienne, dans le Sud-ouest et sur le pourtour méditerranéen alors qu'elles sont plus répandues dans les départements du Nord, dans les académies de Toulouse et Montpellier ainsi que dans l'académie de Besançon (FIGURE 8). ■

8 – Part des classes multiniveaux par département dans le secteur public à la rentrée 2014



Source : MENESR-DEPP, remontées des données individuelles anonymisées du premier degré à la date d'observation du 15/10/2014

en savoir plus

➕ Pour accéder à des données complémentaires, voir la rubrique « Télécharger les données : tableaux et graphiques au format Excel ».

www.education.gouv.fr/statistiques
depp.documentation@education.gouv.fr

CHAMP ET DÉFINITIONS

Champ. Chaque année, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche établit un constat de rentrée auprès de l'ensemble des écoles publiques et privées du premier degré, situées sur l'ensemble du territoire français.

École maternelle ou préélémentaire : école n'accueillant que des élèves de niveau préélémentaire.

École élémentaire : école n'accueillant que des élèves de niveau élémentaire (CP au CM2).

École primaire : école accueillant des élèves de niveau préélémentaire et élémentaire.

Les **taux de redoublement et de retard** dans le premier degré ont été établis à partir de données anonymes issues de la Base élèves premier degré (BE1D). La quasi-totalité des élèves du secteur public sont recensés dans cette base et 91 % dans le secteur privé. Afin d'assurer des comparaisons dans le temps, ces taux ne sont calculés que pour le secteur public et dans le champ de la France métropolitaine et des DOM hors Mayotte.

Le **taux de redoublement 2014** est le pourcentage d'élèves inscrits en 2013 dans un niveau et qui restent scolarisés dans ce niveau en 2014. Le taux de retard est la proportion d'élèves entrant dans un niveau avec au moins un an de retard par rapport à l'âge théorique à l'entrée dans ce niveau. Cet âge est de 7 ans pour un élève entrant en CE1. ■